



Création d'un dossier à partir d'un fichier edi

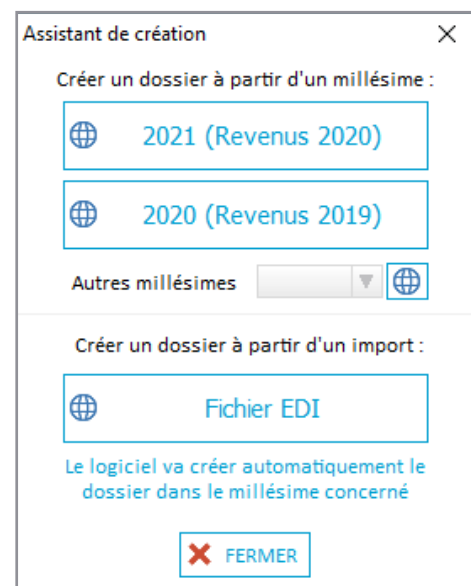
Le logiciel IR de RCA permet de créer un dossier à partir d'un fichier EDI extrait d'un autre logiciel.

Cet import va vous permettre de récupérer les informations qui sont présentes dans ce fichier et vous préparer au mieux la saisie.

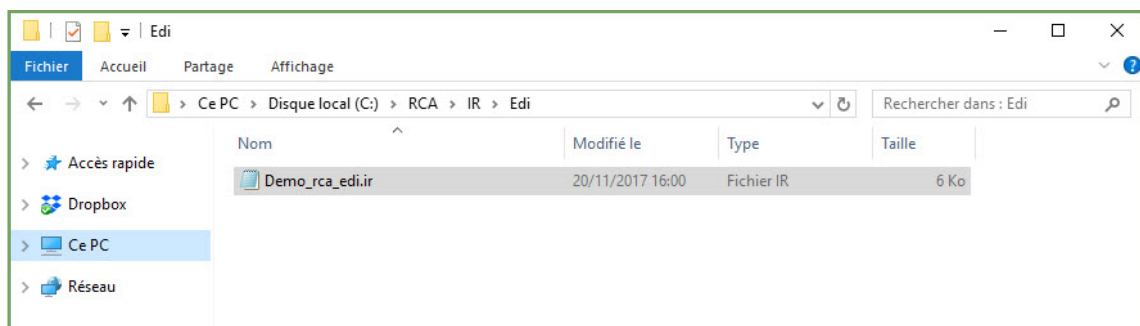
3 ÉTAPES DE L'IMPORT

1 Lancer l'assistant de création de dossier à l'accueil du logiciel en cliquant sur NOUVEAU DOSSIER. Choisissez le bouton Importer EDI.

Comme indiqué, le logiciel va créer automatiquement le dossier dans le millésime dans lequel à été exporté le fichier EDI.
(Le logiciel IR récupère les revenus concernant 2015 ou 2016)

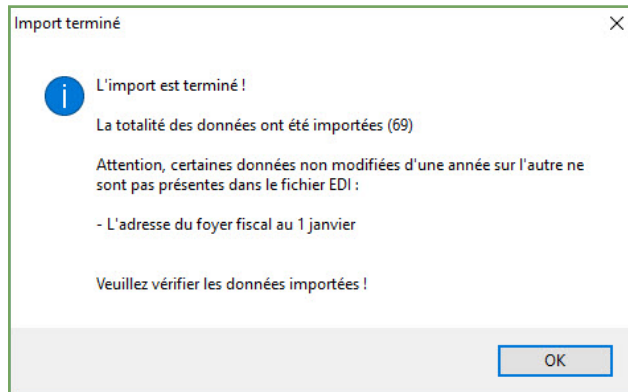


2 Choisissez le fichier EDI correspondant au dossier que vous souhaitez importer dans l'explorateur.



3 Le fichier est alors importé par le logiciel.

Une pop-up vous communique alors le succès de cet import avec le nombre de données récupérées et les informations non présentes dans l'EDI et que vous devrez compléter manuellement.



AVANTAGE DE LA CRÉATION PAR L'IMPORT EDI

L'avantage d'un import EDI est de pouvoir récupérer un maximum d'informations, comme par exemple l'ensemble des enfants à charges, les différentes SCI ou propriétés de la déclaration 2044 (incluant le détail des intérêts et des travaux). Cela vous évitera d'avoir trop de ressaisie à effectuer sur des dossiers très complets.

